

Précarité et accessibilité alimentaire dans Rennes Métropole

UNE APPROCHE TERRITORIALE POUR IDENTIFIER LES DISPARITÉS ET DISPOSITIFS LOCAUX

Dans un contexte de forte inflation sur les prix alimentaires et sur les prix de l'énergie, la précarité alimentaire est un phénomène en nette augmentation sur le territoire français. Le nombre de personnes déclarant ne pas avoir accès à une alimentation suffisante a atteint le chiffre record de 16% en novembre 2022¹. Celui des personnes ayant recours à l'aide alimentaire pour se nourrir est également en forte augmentation depuis la crise sanitaire du Covid-19.

Parallèlement, la loi Egalim, adoptée en octobre 2018, a introduit dans le droit français l'objectif de lutte contre la précarité alimentaire et la nécessité de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés. La précarité alimentaire étant multifactorielle, elle est liée à de nombreuses politiques publiques, de l'échelle étatique au local. Une analyse territoriale est donc essentielle pour assurer une cohérence de l'action publique. L'indice de présomption de précarité alimentaire développé par la Chaire UNESCO Alimentations du Monde et l'INRAE permet d'en établir une première approche à l'échelle communale, et a pu être testée pour Rennes Métropole.

La métropole rennaise est maillée de lieux et d'un réseau d'acteurs qui contribuent à agir contre la précarité et en faveur de l'accessibilité alimentaire. Les structures représentées sont de natures diverses et cultivent différentes approches, permettant d'atteindre des publics différents. Celles-ci permettent d'assurer un appui et de répondre aux besoins primaires des populations les plus sensibles. Néanmoins, si l'aide alimentaire est une composante essentielle de l'accessibilité, elle ne s'y limite pas. L'enjeu de l'accessibilité à une alimentation saine et durable pour tous s'inscrit plus largement dans les questions de transitions agricoles et alimentaires des territoires.

¹ CREDOC, "En forte hausse, la précarité alimentaire s'ajoute à d'autres fragilités", *Consommation et modes de vie*, n°329, mai 2023.



16% des Français déclarent « ne pas avoir suffisamment à manger » en 2022



38% des étudiants déclarent s'être restreints sur leurs dépenses alimentaires en France en 2021

Sources : CREDOC, OVE.



45 structures d'aide alimentaire dans Rennes Métropole

Source : Rennes Ville et Métropole.



Plus d'**1 million** de repas servis par les Restos du Cœur dans Rennes en 2022

23 000 bénéficiaires de la Banque Alimentaire et **18 200** de Cœurs Résistants

Sources : Restos du Cœur, Banque Alimentaire, Cœurs Résistants.



230 jardins partagés et familiaux dans Rennes Métropole

Source : Rennes Ville et Métropole.

LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE EN FORTE HAUSSE

Une notion à l'entrecroisement de différents facteurs

La précarité alimentaire se distingue de l'insécurité alimentaire. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), « une personne est en situation d'insécurité alimentaire lorsqu'elle n'a pas un accès régulier à suffisamment d'aliments sains et nutritifs pour une croissance et un développement normaux et une vie active et saine ». Les enjeux de disponibilité de la nourriture et de qualités nutritionnelles sont au centre de cette notion. Celle de précarité ne se limite pas à l'étude de la fonction biologique ou nutritionnelle mais vise une approche holistique, en tenant compte notamment de la fonction sociale de l'alimentation (commensalité, partage de produits de qualité, repas en certaines occasions...).

Le concept de précarité est apparu en France à la fin des années 1980 notamment sous l'influence du sociologue Serge Paugam et de Joseph Wresinski, fondateur de l'association ATD Quart Monde. Le rapport « Grande pauvreté et précarité économique et sociale¹ » adopté en 1987 par le Conseil Économique et social définit la précarité comme « l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux ».

¹ Également appelé rapport Wresinski, du nom de son rapporteur.



ÉPICERIE SOLIDAIRE LE PANIER DE SAINT-GRÉGOIRE
© Anne-Cécile Esteve/Rennes Ville et Métropole.

Dans le prolongement de cette notion, l'article L.266-1 du code de l'action sociale et des familles introduit par la loi Egalim de 2018 définit la lutte contre la précarité alimentaire comme visant à « favoriser l'accès à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale. Elle s'inscrit dans le respect du principe de dignité des personnes ».

La précarité alimentaire recouvre donc plusieurs dimensions qui s'entrecroisent² mais peuvent être regroupées en 4 grandes catégories.

² Paturel D., Soulard C.-T., Vonthron S., "Diagnostiquer la précarité alimentaire à une échelle locale", So What ?, n°10, Chaire UNESCO Alimentations du monde, octobre 2019.

LA MULTI-DIMENSIONNALITÉ DE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE :

1 DIMENSION DIGNITÉ ET SATISFACTION ALIMENTAIRE

INCLURE DANS L'ANALYSE LE VÉCU DE LA POPULATION
Expérience de la stigmatisation de l'aide alimentaire, bien-être alimentaire, etc.

3 DIMENSION PAYSAGE ALIMENTAIRE

COMPRENDRE L'OFFRE ALIMENTAIRE ET SA SPATIALISATION
Lieux d'approvisionnement alimentaire, localisation des points de distribution alimentaire, présence de déserts alimentaires, restauration, mobilité, etc.

Précarité alimentaire



2 DIMENSION SOCIOÉCONOMIQUE

IDENTIFIER LES VULNÉRABILITÉS D'UNE POPULATION POUR ACCÉDER À L'ALIMENTATION
Caractéristiques démographiques, sociologiques, sociales, précarité monétaire, etc.

4 DIMENSION SANTÉ

INTÉGRER L'ENSEMBLE DES RELATIONS ENTRE SANTÉ ET ALIMENTATION
Besoins nutritionnels, surpoids, diabète, malnutrition, accès aux soins, etc.

Source : Audiar. OBJECTIF EXEMPLES D'ENJEUX PRIS EN COMPTE.

Un phénomène en hausse ces dernières années

UNE AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE EN FRANCE

Dans un contexte de très forte inflation sur les prix alimentaires (14% en janvier 2023¹ par rapport à l'année précédente) et d'une augmentation significative du recours à l'aide alimentaire suite à la crise sanitaire du Covid-19², l'analyse de la précarité alimentaire représente un enjeu majeur pour les politiques publiques nationales et locales. Selon le CREDOC³, la hausse de la précarité alimentaire s'est accélérée en France durant le deuxième semestre 2022 et atteint un niveau record : 16% des français déclarent « ne pas avoir suffisamment à manger ».

UN FAIT QUI RESTE DIFFICILE À MESURER

La précarité alimentaire reste toutefois difficile à mesurer précisément. Si la précarité monétaire est évidemment facteur de risque de précarité alimentaire, elle ne peut expliquer seule ce phénomène du fait de la pluralité des causes. De même, le nombre et les typologies des bénéficiaires de l'aide alimentaire, évalués entre 2 et 4 millions de personnes en 2021⁴, constituent des repères intéressants mais insuffisants. D'une part, les structures d'aide alimentaire ne disposent pas de données comparables (comptage des bénéficiaires, nombres de repas servis...), ce qui complexifie l'analyse, voire certaines ne produisent pas de données. D'autre part, une partie de la population en situation de précarité alimentaire ne sollicite pas les structures d'aide alimentaire pour des raisons ou des empêchements di-

vers : mobilité des personnes, répartition géographique des structures, présentation de justificatifs...). De plus, ce comptage des bénéficiaires de l'aide alimentaire et la faible connaissance de leurs profils ne permet pas de tenir compte de l'ensemble des dimensions de la précarité alimentaire.

Un outil d'évaluation potentiel : l'indice de présomption de précarité alimentaire

La Chaire UNESCO Alimentations du monde et l'INRAE⁵ ont proposé un outil pour caractériser la potentialité de précarité alimentaire dans les communes, à l'échelle départementale. L'indice est construit à partir de données en open-data et prend en compte les différentes dimensions de la précarité alimentaire, sans toutefois recouvrir la totalité. Il permet donc une première approche pour identifier les communes les plus potentiellement vulnérables à l'échelle du département.

L'indice décline les facteurs de précarité alimentaire au travers de quatre dimensions : monétaire, socio-économique, santé et mobilité. Pour chacune d'elles, des indicateurs ont été standardisés de 0 à 1, la valeur de 1 étant attribuée à la situation la plus défavorable en matière d'accessibilité alimentaire. La moyenne de ces indicateurs est calculée pour chaque dimension, et la somme de ces moyennes donne l'indice de présomption de précarité alimentaire. Ainsi, plus l'indice est élevé, plus la présence de facteurs de risque de précarité alimentaire est importante. Cela permet de caractériser la situation de chaque commune relativement aux autres et de mettre en évidence les types de difficultés les plus présentes localement.

LES FACTEURS DE PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE PAR DIMENSION : INDICATEURS ET SOURCES

Dimension	Indicateurs	Sources	Année
Monétaire	Médiane du revenu disponible par unité de consommation	INSEE, Filosofi	2019
Socio-économique	Taux de chômage	INSEE, Recensement de la population	2019
	Part des ménages dont la famille est monoparentale		
	Part des ménages d'une seule personne		
	Part des jeunes non insérés		
Santé	Indicateur d'accessibilité potentielle localisée à l'offre de soins	DREES	2019
	Part des moins de 15 ans		
	Part des plus de 75 ans		
Mobilitaire	Taux de non-motorisation des ménages rapporté à la densité de population	INSEE, Recensement de la population	2019
	Temps d'accès par la route à la grande surface la plus proche	Jeux de données construit à partir de la base permanente des équipements (INSEE)	2017

Source : Chaire UNESCO Alimentations du Monde.

1 CREDOC, op. cit.

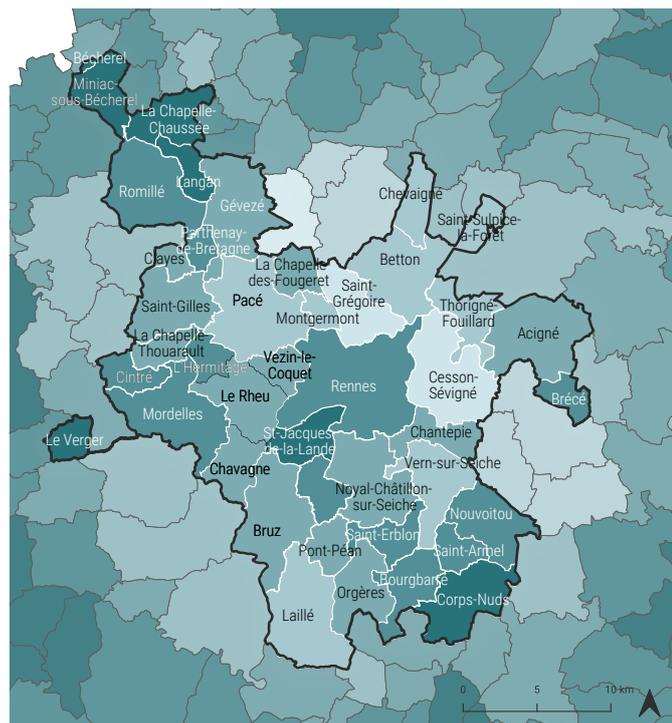
2 Fichaux J., « Aide alimentaire : quand l'inflation s'ajoute à la crise sanitaire », *La Gazette des Communes*, 1/07/2022.

3 CREDOC, op. cit.

4 Vie-publique.fr, « Lutte contre la précarité alimentaire : faut-il reconnaître un droit à l'alimentation ? », 4/11/2022.

5 Labarre J., Néel C., Perrin C., Bricas N., « Une approche territoriale des facteurs de précarité alimentaire utilisant des données en libre accès », *So What ?*, n°24, Chaire UNESCO Alimentations du monde, novembre 2022.

INDICE DE PRÉSUMPTION DE PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE DANS RENNES MÉTROPOLE



Source : Audiar.

L'indice global de présomption de précarité alimentaire, rassemblant les quatre dimensions explicatives, met en lumière une certaine hétérogénéité dans le périmètre de Rennes Métropole. Les situations les plus défavorables apparaissent dans les communes périphériques, ainsi qu'au niveau de la ville-centre et de Saint-Jacques-de-la-Lande, en lien avec leurs caractéristiques socio-économiques et monétaires. La dichotomie entre les communes périurbaines, généralement plus favorisées, et les territoires périphériques ou urbains s'exprime donc à l'échelle métropolitaine comme à celle du département.

L'analyse cartographique pour chaque facteur de la précarité alimentaire met en avant une situation très homogène et favorisée concernant les dimensions santé et mobilitaire, en lien avec l'accessibilité des soins, des commerces alimentaires de grande surface et la structure démographique dans la métropole. La situation relative aux dimensions socioéconomique et monétaire est plus contrastée. Certaines communes du cœur de métropole connaissent une situation moins favorable que la périphérie, en lien avec les écarts de revenus et la part d'habitants en situation potentiellement précaire (chômage, insertion, monoparentalité...).

APPORTS ET LIMITES

L'approche par l'indice de présomption de précarité alimentaire permet donc de dresser un premier diagnostic et de prendre en compte les contextes locaux. Néanmoins, elle pourrait être enrichie afin de tenir compte

de la multi-dimensionnalité de la précarité alimentaire (qualité de l'offre alimentaire sur le territoire, bien-être et pratiques alimentaires...). Les indicateurs proposés apparaissent pour certains comme peu adaptés au milieu urbain, et pourraient donc être améliorés. Enfin, le déploiement d'une méthodologie adaptée à l'échelle infra-communale, en particulier pour la ville de Rennes, serait pertinente pour préciser le diagnostic et identifier les enjeux les plus prégnants localement.

LES ACTEURS ET DISPOSITIFS EN FAVEUR DE L'ACCESSIBILITÉ ALIMENTAIRE DANS RENNES MÉTROPOLE

La métropole rennaise est maillée d'un réseau d'acteurs agissant en faveur de l'accessibilité alimentaire. Les structures représentées sont de natures diverses, et cultivent différentes approches, permettant d'atteindre des publics différents. L'aide alimentaire est bien représentée au travers notamment des associations de distribution alimentaire d'envergure nationale (la Banque alimentaire, les Restos du Cœur, le Secours Populaire...), ainsi que de plus petites structures locales. D'autres types de dispositifs jouent également un rôle essentiel

Typologie des dispositifs en faveur de l'accessibilité alimentaire

- **Les épiceries sociales et solidaires** : magasins en libre-service, généralement en lien avec les CCAS, et dont l'accès est réservé aux personnes sur critères de ressources. Le montant d'achat payé y est d'environ 10% de la valeur marchande.
- **La distribution alimentaire, sous conditions de ressources** : structures de distribution de produits ou paniers-repas à cuisiner et/ou de distribution accompagnée accessibles sous conditions de ressources. Ces structures offrent également des repas chauds servis, sans conditions de ressources (Restos du Cœur, Secours populaire, Croix-Rouge...).
- **La distribution libre, gratuite et sans condition de ressources** : structures de distribution alimentaire ouvertes à tous (Cœurs Résistants, Les Glaneurs rennais, épiceries gratuites étudiantes...).
- **Le libre-service alimentaire** : ouvert à tous, structures de vente à tarifs différenciés selon le lieu de résidence et les ressources (Étal convivial, VRAC Rennes).
- **Les colis alimentaires** : payants à une valeur inférieure à la valeur marchande ou gratuits, ils peuvent être distribués plus ponctuellement et n'offrent pas la possibilité de se servir.



(les épiceries sociales, les distributions gratuites et inconditionnelles...), tandis que des dispositifs alternatifs émergent (les paniers ou commerces solidaires...). Si l'aide alimentaire directe est une composante essentielle de la lutte contre la précarité alimentaire, elle ne s'y limite donc pas.

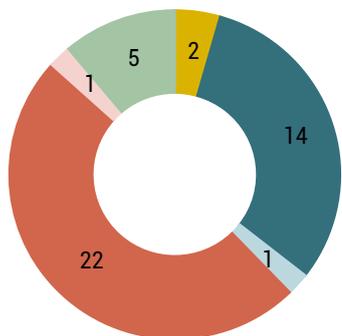
Des dispositifs d'aide alimentaire ancrés et émergents sur le territoire

Rennes Métropole accueille un réseau dense de structures d'aide alimentaire : 45 sont dénombrées en 2023. Les épiceries sociales et solidaires sont les structures les plus représentées et les plus diffuses sur le territoire. 22 épiceries sont réparties entre Rennes et quelques communes de première et deuxième couronne.

Elles sont suivies des associations de distribution alimentaire. 14 sont présentes, essentiellement dans Rennes ainsi qu'à Pont-Péan, L'Hermitage et la Chapelle-Chaussee. Plusieurs implantations locales des Restos du Cœur sont également présentes à proximité directe des communes limitrophes de la Métropole, dans les communes de Melesse, Liffré, Janzé, Guichen et Monfort-sur-Meu.

Des initiatives locales plus ponctuelles se sont également développées au cours des dernières années, à l'image des espaces de libre-service alimentaire.

DISPOSITIFS D'AIDE ALIMENTAIRE DANS RENNES MÉTROPÔLE EN 2023

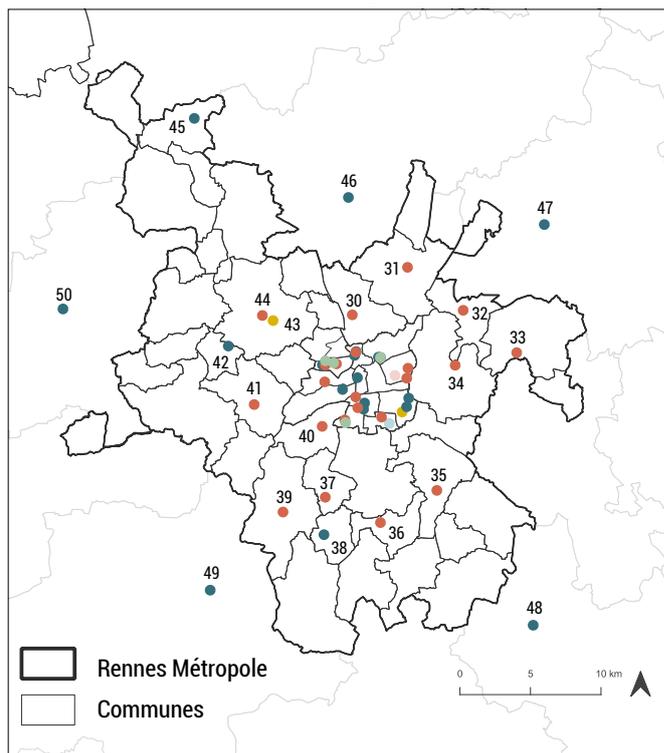


- Approvisionnement associations
- Distribution alimentaire
- Distribution et libre-service alimentaires
- Épicerie sociale et solidaire
- Épicerie sociale et solidaire et distribution alimentaire
- Libre-service alimentaire

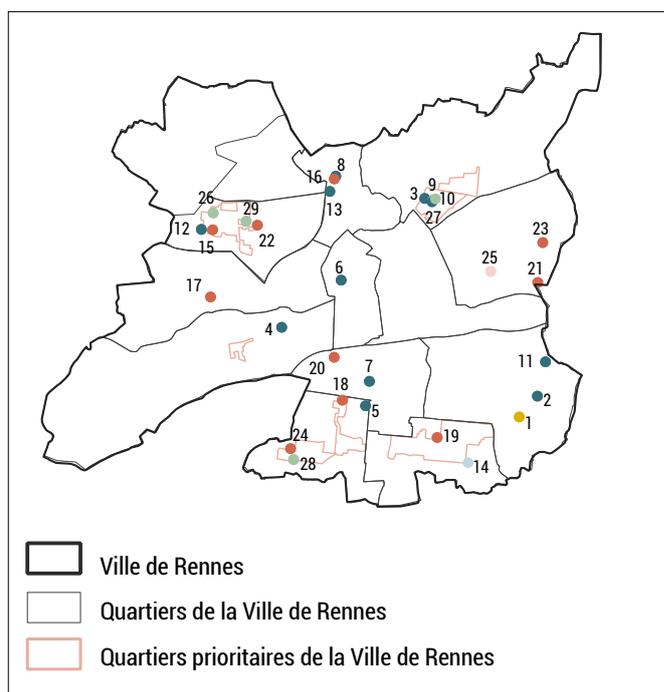
Sources : Rennes Ville et Métropole, Audiar.

DISPOSITIFS D'ACCÈS A L'AIDE ALIMENTAIRE

Dans Rennes Métropole en 2023



Dans la ville de Rennes en 2023



- Approvisionnement associations
- Distribution alimentaire
- Distribution et libre-service alimentaires
- Épicerie sociale et solidaire
- Épicerie sociale et solidaire et distribution alimentaire
- Libre-service alimentaire

Données : Rennes Ville et Métropole.
Réalisation : Audiar.

LES ACTEURS DE PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE PAR DIMENSION : INDICATEURS ET SOURCES

	Nom	Type	Adresse	Commune
1	Phenix	●	14 square Ludovic Trarieux	Rennes
2	Croix-Rouge Française - unité locale de Rennes	●	4 rue du Breil	Rennes
3	La Cohue	●	1 place du Gros Chêne	Rennes
4	Le Fourneau - Restaurant social Leperdit	●	5 rue Clémence Royer	Rennes
5	Le Resto-bus	●	1 Place de la Communauté	Rennes
6	Les Glaneurs rennais	●	Place des Lices	Rennes
7	Restos du Cœur Antenne Alma	●	118 rue de l'Alma	Rennes
8	Restos du Cœur Antenne Donelière	●	25 rue de la Donelière	Rennes
9	L'Étal convivial	●	32 rue de la Marbaudais	Rennes
10	Secours Populaire Français Antenne Maurepas	●	32 rue de la Marbaudais	Rennes
11	Secours Populaire Français Antenne Veyettes	●	14 rue des Veyettes	Rennes
12	Secours Populaire Français Antenne Villejean	●	3 square d'Armagnac	Rennes
13	Réseau de ravitaillement des luttes en Pays rennais (R2R)	●	Ferme de la Harpe Avenue Charles et Raymonde Tillon	Rennes
14	Au P'tit Blosneur	●	15 avenue de Pologne	Rennes
15	Apodo	●	1 rue d'Armagnac	Rennes
16	Don de Cœur Distribution alimentaire	●	22 rue de la Donelière	Rennes
17	Le P'tit Marché	●	146 B rue de Lorient	Rennes
18	Soutien pour tous	●	19 square Charles Dullin	Rennes
19	Ty Sol	●	7 boulevard de Yougoslavie	Rennes
20	DUM	●	15 rue Lobineau	Rennes
21	Epifree Rennes 1	●	Campus de Beaulieu 263 avenue Général Leclerc	Rennes
22	L'épicerie gratuite Rennes 2	●	1 place Recteur Henri Le Moal	Rennes
23	Solid'Alim	●	20 avenue des Buttes de Coësmes	Rennes
24	Ty Souk	●	2 Place Albert Bayet	Rennes
25	Cœurs Résistants - Village Alimentaire	●	4 Rue du Bois Perrin	Rennes
26	VRAC Rennes – antenne Villejean	●	9 rue de Picardie	Rennes
27	VRAC Rennes – antenne Maurepas	●	32 rue de la Marbaudais	Rennes
28	VRAC Rennes – antenne Bréquigny	●	15 avenue Georges Graff	Rennes
29	VRAC Rennes – antenne Villejean	●	Place Recteur Henri Le Moal	Rennes
30	Le Panier de Grégoire	●	4 rue Paul-Émile Victor	Saint-Grégoire
31	Épicerie du canal	●	7 rue du Clos Paisible	Betton
32	Sol'Epi	●	Rue Nationale	Thorigné-Fouillard
33	Le Bocal	●	4 rue des Verdaudais	Acigné
34	La Passerelle	●	45 boulevard de Dézerseul	Cesson-Sévigné
35	Au Jardin secret	●	43 rue de Châteaubriant	Vern-sur-Seiche
36	Partage, Amitié, Solidarité	●	3 rue du Verger	Saint-Erblon
37	Épicerie sociale de Chartres-de-Bretagne	●	Avenue Constant Mérel	Chartres-de-Bretagne
38	Paniers solidaires CCAS	●	2 avenue du Chemin Vert	Pont-Péan
39	Les Quatre Saisons	●	4 bis avenue du Général de Gaulle	Bruz
40	Épicerie sociale du Centre de la Lande	●	10 rue François Mitterrand	Saint-Jacques-de-la-Lande
41	EISSOR	●	3 rue des Cormiers	Le Rheu

	Nom	Type	Adresse	Commune
42	L'Hermitage entraide et solidarité	●	1 mail Francis Chouan	L'Hermitage
43	Banque alimentaire	●	3 rue Jean-Marie Tullou	Pacé
44	L'Escale	●	2 rue de la Chalotais	Pacé
45	AFEL Espace social et culturel	●	14 rue du Lavoir	La Chapelle-Chaussée
46	Restos du Cœur Antenne Melesse	●	58 rue des Landelles	Melesse
47	Restos du Cœur Antenne Liffré	●	52 avenue de la Forêt	Liffré
48	Restos du Cœur Antenne Janzé	●	10 rue du Douet aux Merles	Janzé
49	Restos du Cœur Antenne Guichen	●	3 rue Emilie du Châtelet	Guichen
50	Restos du Cœur Antenne Monfort-sur-Meu	●	20 La Cotelais	Monfort-sur-Meu

Sources : Rennes Ville et Métropole, Audiar.

DES STRUCTURES HISTORIQUES ASSURANT UNE AIDE ALIMENTAIRE DE PLUS EN PLUS SOLLICITÉE

Les associations historiques de l'aide alimentaire sont bien implantées sur le territoire et assurent des missions essentielles pour l'alimentation des populations les plus précaires. Elles ont connu une recrudescence importante des besoins depuis 2022, en lien avec le contexte de guerre en Ukraine et la hausse des coûts de l'énergie et des denrées alimentaires. Ce contexte pèse également sur les coûts pour les associations. La demande d'aide alimentaire avait déjà significativement augmenté avec la crise du Covid19 et pesé sur les capacités d'absorption de nouveaux bénéficiaires. Ils ont de nouveau augmenté de +25% sur la dernière année pour les Restos du Cœur à Rennes.

Au total, en 2022, plus d'un million de repas ont été servis par les Restos du Cœur dans Rennes, dans les centres de la Donelière (620 000), du centre Alma (465 000) et par le resto-bus (21 000). Près de 74 000 repas ont également été servis par le Secours Populaire. La Banque Alimentaire a aidé à l'alimentation de 23 000 bénéficiaires, tandis que la Croix Rouge a opéré 147 distributions dans l'année, touchant 1 300 bénéficiaires¹.

LES INITIATIVES EN RÉPONSE À LA HAUSSE DE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE ÉTUDIANTE

Des épiceries gratuites à destination des étudiants se sont développées ces dernières années, dont l'épicerie gratuite de Rennes 2 et Epifree Rennes 1. Elles constituent une réponse à la hausse récente de la précarité alimentaire étudiante, particulièrement marquée depuis la crise Covid19. D'après l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE), 38% des étudiants déclarent s'être restreints sur leurs dépenses alimentaires en 2021 en France. À l'échelle rennaise, une enquête menée par l'OSIPE² la même année a montré que 16,3% des étu-

¹ Données transmises par la Ville de Rennes et collectées par les associations conventionnées avec la collectivité pour l'année 2022. Les nombres de repas servis sont estimés par chaque association en fonction du nombre de passages de personnes aux distributions. Les bénéficiaires peuvent être comptabilisés dans plusieurs associations et ne sont pas cumulables.

² La santé des étudiants rennais, « Conditions de vie et de santé des étudiants de Rennes », Enquête 2021, OSIPE.



diants affirment avoir une « mauvaise » voire « très mauvaise » alimentation. Ce taux a doublé par rapport à 2017 (8,2%). Les étudiants issus des classes populaires et les décohabitants sont les plus touchés. La même étude menée en 2017 avait montré que l'alimentation constitue souvent une réelle variable d'ajustement dans le budget des étudiants.

Des aides financières de l'État ont été attribuées en 2023 aux associations d'aide alimentaires œuvrant auprès des étudiants, comme réponse immédiate à la précarité alimentaire étudiante (325 000 € pour la Bretagne). Neuf actions ont été identifiées, dont le renforcement de l'offre en denrées alimentaires ainsi que l'accès à une épicerie solidaire, notamment dans les campus n'ayant pas de restauration universitaire le soir et le week-end.

DES PROPOSITIONS ALTERNATIVES ÉMERGENTES

D'autres types d'initiatives émergent localement. L'association des Cols Verts Rennes a, par exemple, mis en place une distribution alimentaire solidaire au travers de paniers vendus chaque semaine à 2 € au lieu de 10 € pour une quinzaine de bénéficiaires issus du quartier du Blosne et de Chantepie. Les publics sont ciblés grâce à l'aide des partenaires sociaux, afin de bénéficier aux per-



sonnes en situation de précarité ou d'isolement social. Ces distributions sont accompagnées d'ateliers cuisine, de visites de fermes et d'activités collectives tout au long de l'année.

De nombreux commerces alimentaires de la Métropole ont également mis en place des dispositifs de solidarité, au travers des cafés ou repas «suspendus». Bien qu'il s'agisse d'actions à portée limitée, elles participent du réseau d'entraide en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire.

L'auto-production, une ressource pour l'accessibilité alimentaire

Parallèlement à l'aide alimentaire, l'auto-production peut constituer un levier non négligeable d'accessibilité alimentaire. Bien qu'elles ne s'adressent pas exclusivement aux publics les plus précaires, les parcelles jardinées sur l'espace public ou mises à disposition par la collectivité sont une ressource intéressante pour favoriser l'accès à l'alimentation, en quantité et en qualité. Plus de 230 lieux d'auto-production alimentaire individuelle ou collective existent dans la métropole rennaise.

160 jardins partagés sont implantés sur le territoire, essentiellement dans la Ville de Rennes et dans quelques communes. Lieux de jardinage collectif, ils ne permettent pas d'accéder à une forme de rétribution directe par rapport à son investissement. Néanmoins, ils constituent des lieux de sociabilité et de solidarité autour de l'alimentation, maillon essentiel pour le bien-être alimentaire. Ils permettent aussi aux contributeurs de récolter des légumes et fruits selon leurs besoins.

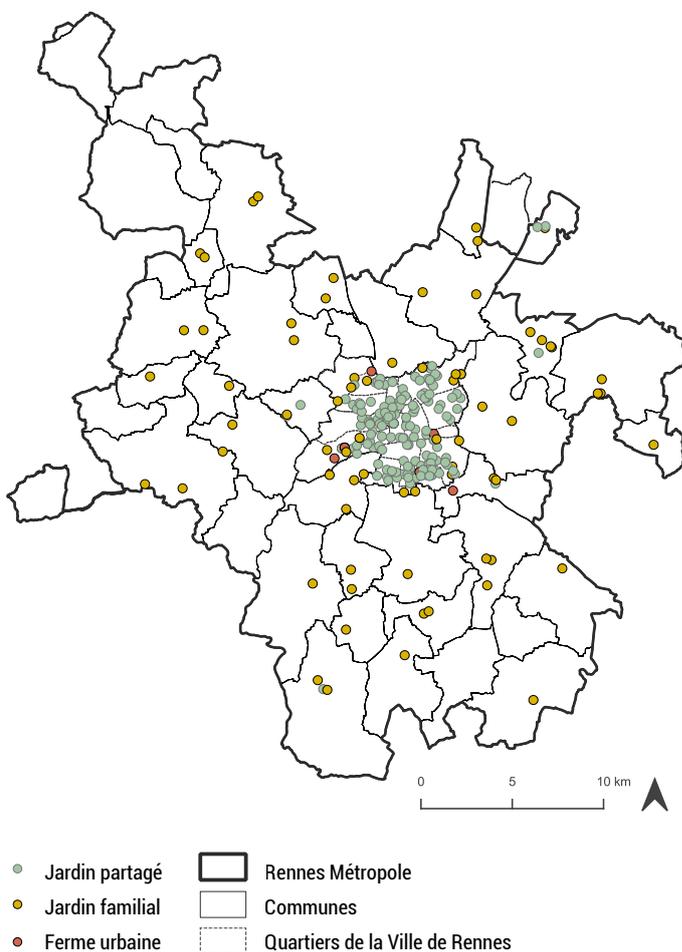
75 espaces de jardins familiaux sont présents dans la Métropole, de manière beaucoup plus diffuse que les jardins partagés, puisqu'ils sont présents dans une majorité de communes. Cette typologie de jardins, demandant plus de surface au sol, permet effectivement à chaque participant de cultiver sa propre parcelle. Il s'agit donc d'un lieu d'auto-production alimentaire directe,

mais également de sociabilité et d'échange autour de l'alimentation.

7 fermes urbaines existent également à proximité directe de Rennes. Il s'agit d'espaces aux vocations différenciées, mais généralement tournés vers l'accueil du public et la sensibilisation à une alimentation durable. Certaines assurent une production à destination des publics précaires ou mettent en place des actions de solidarité en lien avec l'alimentation dans le cadre de leurs activités.

Enfin, bien qu'elle soit difficilement comptabilisable, l'auto-production dans le cadre privé constitue également un levier pour l'accessibilité alimentaire. Une diversité de pratiques existe sur le territoire, de la culture d'agrément au potager d'envergure. Elles ne répondent pas aux mêmes besoins, mais permettent dans tous les cas la diversification des approvisionnements alimentaires.

LIEUX D'AUTO-PRODUCTION ALIMENTAIRE OU COLLECTIVE DANS RENNES MÉTROPOLÉ EN 2023



Données : Rennes Ville et Métropole, Audiar. Réalisation : Audiar.



Agence d'urbanisme de Rennes
3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
02 99 01 86 40 - www.audiar.org
communication@audiar.org

RÉDACTION
Marine LITOU, Cécile LEUBA

DIRECTION DE LA PUBLICATION
Alain BÉNESTEAU